

Instructions aux auteurs pour publication d'un article dans les *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*

(pour tout article rédigé en français)

Avertissement : ces instructions doivent être lues attentivement et scrupuleusement respectées. La revue ne disposant pas de secrétariat, les articles dont la présentation ne serait pas strictement conforme à ces normes seront systématiquement renvoyés à leurs auteurs et, faute d'être corrigés, ne pourront pas être publiés.

Avec l'article :

Chaque article doit être accompagné d'un résumé comportant **au maximum** 500 signes (espaces comprises).

Après l'article :

Chaque article doit être suivi par le Prénom (en minuscules) et le NOM (en petites capitales) de l'auteur, suivis à la ligne de l'institution et/ou du laboratoire de rattachement (en minuscules), le tout calé à droite.

Texte :

Le texte en lui-même sera composé en Times New Roman, taille 12, interligne simple, justifié ; les citations extraites du texte, ainsi que les notes, en taille 10. Chaque nouveau paragraphe, sauf volonté expresse de l'auteur, sera marqué par un alinéa ; pour créer cet alinéa, ne pas mettre une tabulation, mais utiliser le menu « Format », puis « Paragraphe », bloc « Retrait », champ « De 1re ligne », choisir « positif », puis « De » : 0,8 cm. Les citations extraites du texte seront marquées par un retrait à gauche de 1,5 cm.

Le titre de l'article sera composé en Times New Roman, taille 14, en caractères gras, minuscules (pas de majuscules), centré. Les éventuels intertitres (facultatifs) comporteront au maximum deux niveaux, le premier en Times New Roman, taille 12, gras, le second en Times New Roman, taille 12, italiques. Proscrire en revanche les lignes vierges entre les paragraphes.

Autre normes typographiques à observer scrupuleusement pour la composition du texte :

- Les majuscules sont accentuées : É, À, È, etc.
- Lettres soudées : Œu, œu, Æ, æ, etc.
- Les mots étrangers sont en italiques.
- Les nombres ordinaux sont marqués par l'exposant (raccourci clavier : CTRL + MAJ + touche =) : 1^{er}, 2^e. Seule la lettre 'e' est valide, sauf pour « premier » (1^{er}) et « première » (1^{re}) ; pas de « ème », « ° », etc.
- Les rangs des rois et princes, les numéros de siècle sont en chiffres romains exclusivement et en petites capitales, et le mot 'siècle' est écrit intégralement : XII^e siècle.
- Les citations en français dans le texte sont entre guillemets français (« citation »), dans une autre langue entre guillemets français **et** en italiques (« *quotation* ») ; pour une citation dans une citation, utiliser les guillemets anglais doubles (« début de citation "citation dans une citation" fin de citation »). Si la citation comporte plus d'une trentaine de mots environ (ou plus de trois vers dans le cas d'un texte versifié), elle apparaîtra indépendante du corps du texte dans une police plus petite (Times New

Roman, taille 10) et avec un retrait à gauche de 1,5 cm, et toujours en italiques s'il ne s'agit pas d'une citation en français.

- Pour les citations courtes de vers qui ne nécessitent pas la mise en alinéa, mettre la citation entre guillemets français, faire suivre le premier vers d'un slash (/) accompagné d'un espace insécable, et puis le vers suivant : ex. : « Source de plour, riviere de tristece/ Flun de doulour, mer d'amertume pleine/ M'avironnent et noyent en grant peine ».
- Les appels de note sont toujours placés avant tout signe de ponctuation.
- Le point final d'une phrase est placé avant le guillemet fermé s'il fait partie de la citation, après s'il n'en fait pas partie. Dans tous les cas, l'appel de note est placé immédiatement après le guillemet fermé (»).
- Numéros de pages et de vers : p. pour une page ou pour une série de pages isolées (p. 10, 12, 25) et p. pour une série continue (p. 123-125) ; v. pour un vers ou une série de vers (v. 1, 34, 56) et v. pour une série continue (v. 23-32) ; ne jamais utiliser pp. ou vv. Après p. et v., mettre un espace imposé (insécable). On n'abrège pas les rangs de pages ou de vers, ni les dates ; ex. : v. 145-148 ; p. 285-296 ; 1435-1456. De même pour l. renvoyant à une ligne de prose ou une série de lignes.
- Foliotage : abréviation « fol. » ; « r » en exposant pour recto, « v » en exposant pour verso ; ex : fol. 12^r ; fol. 34^v ; et pour les références plus longues : fol. 3^r-4^v ; fol. 3^{r-v}.
- Ponctuation : la virgule (,) est toujours suivie d'un espace (et jamais précédée), le point-virgule (;), le double point (:), le point d'interrogation (?) et le point d'exclamation (!) seront précédés d'un espace insécable.
- Pour les phrases en incise, mettre un espace normal devant et derrière le symbole représentant un tiret moyen, ex. : « mais aussi – le détail est mis en lumière de façon moins directe ces derniers temps – par l'irruption des laïcs... ».
- Les citations bibliques suivent l'usage de la Traduction Œcuménique de la Bible (T.O.B.) : la virgule sépare chapitres et versets ; le trait d'union réunit les versets ; le tiret réunit les chapitres ; le point sépare les versets. Ex : Gn 24, 25 = Genèse, chapitre 24, verset 25 ; Gn 24, 28-32 = Genèse, chapitre 24, versets 28 à 32 ; Gn 24, 25.32 = Genèse, chapitre 24, versets 25 et 32 ; Gn 29 – 32 = Genèse, chapitres 29, 30, 31 et 32 ; Es, 8, 23 – 9, 6 = Esaïe, depuis le verset 23 du chapitre 8 jusqu'au verset 6 du chapitre 9 ; Ex 19 = tout le chapitre 19 de l'Exode. La liste complète des abréviations des livres bibliques selon la T.O.B. est disponible par exemple sur : www.biblija.net/help.fr/abbrevs.fr.php
- Une dernière chose : ne jamais incorporer de lien hypertexte dans le fichier.

Notes de bas de page :

Il est impératif d'utiliser la fonction d'insertion de notes de bas de page automatique de Word. Normes typographiques à observer scrupuleusement :

- Chaque note sera terminée par un point. Le premier caractère de la note est en majuscule (par exemple : *Ibid.*, Voir, etc.). En outre, chaque note de bas de page forme un seul paragraphe et ne doit comporter aucun passage à la ligne.
- Le seul séparateur autorisé dans une référence bibliographique est la virgule, sauf à l'intérieur de titres ou de citations en italiques (mais attention à la dernière virgule après le titre ou *ibid.*, qui doit être en caractère droit et non en italiques). Le point virgule doit être utilisé pour séparer les références multiples dans une même note.
- Numéros de pages et de vers : p. pour une page ou pour une série de pages isolées (p. 10, 12, 25) et p. pour une série continue (p. 123-125). v. pour un vers ou une série de

vers (v. 1, 34, 56) et v. pour une série continue (v. 123-132). Après p. et v., n^o, fig., vol., t., l., mettre un espace insécable. On rappellera qu'un « tome » est la division raisonnée d'un ouvrage en fonction de la répartition de la matière. La tomaison est donc distincte de la division en « volumes », qui n'est que physique. Un t. peut être divisé en deux vols pour une raison d'élégance de reliure, et trois t. peuvent former six vols par ce que la matière l'impose. On privilégiera l'un ou l'autre terme en fonction de ce qui est indiqué dans les notices bibliographiques de la BNF.

- Abréviations et locutions latines autorisées : *et al.*, *fol.*, *ibid.*, *i. e.*, *infra*, n. (pour « note »), *passim*, *supra*. Les locutions suivantes sont à proscrire impérativement : *cf.* (utiliser « voir »), *id.*, *loc. cit.*, *op. cit.*, *art. cit.* Voir ci-dessous les modalités de citation des références.
- Siècles : I^{er}, XII^e, etc. (voir ci-dessus).
- Foliotage : abréviation « fol. » ; « r » en exposant pour recto, « v » en exposant pour verso. Ex : fol. 23^r (voir ci-dessus).

Normes bibliographiques à observer **scrupuleusement** dans les notes en bas de page :

Article :

Prénom abrégé, Nom, « Titre », *Nom revue*, numéro de série, année, le rang des pages occupées par l'article en son entier. Si l'on cite une/des page(s) spécifique(s) lors de la première mention de l'article, on met, après le rang des pages : ici, p. 520.

Exemple :

¹² W. Paravicini, « Edelleute, Hansen, Brügger Bürger. Die Finanzierung der westeuropäischen Preußenreisen im XIV Jahrhundert », *Hansische Geschichtsblätter*, 105, 3, 1986, p. 510-532, ici p. 520.

Pour toute mention ultérieure de la référence, on met Nom, « Titre abrégé », page(s) citée(s) :

¹⁵ Paravicini, « Edelleute, Hansen, Brügger Bürger », p. 513.

Chapitre dans un ouvrage collectif, des actes de colloque :

Prénom abrégé, Nom, « Titre de chapitre », *Titre de l'ouvrage*, éd., prénom(s) abrégé(s), nom(s) de(s) directeur(s) de l'ouvrage, Lieu, Éditeur, année, le rang des pages occupées par le chapitre en son entier. NB : pas de « dans » ni de « in » précédant le titre de l'ouvrage ; on met « éd. » quelle que soit la langue d'origine de l'ouvrage ; on traduit le nom du lieu d'édition en français lorsqu'une traduction existe (ex : Venise, Londres). Si l'on cite une/des page(s) spécifique(s) lors de la première mention du chapitre, on met, après le rang des pages : ici, p. 398.

Exemple :

⁴⁵ M. Camille, « The King's New Bodies : an illustrated mirror for Princes in the Morgan Library », *Künstlerischer Austausch/Artistic Exchange : Akten des 28. Internationalen Kongresses für Kunstgeschichte, Berlin, 15-20 Juli, 1992*, éd. T. W. Gaehtgens, Berlin, Akademie Verlag, 1993, p. 393-405, ici p. 398.

Pour toute mention ultérieure de la référence, on met Nom, « Titre abrégé », page(s) citée(s) :

⁵⁶ Camille, « The King's New Bodies », p. 402.

Ouvrage :

Prénom abrégé (sauf pour les auteurs médiévaux), Nom, *Titre*, Lieu, Éditeur, année, page(s) citée(s). NB : on traduit le nom du lieu en français lorsqu'une traduction existe (ex : Venise, Londres).

Exemple d'une édition critique :

¹ Julien de Vézelay, *Sermons*, éd. D. Vorreux, Paris, Cerf, 1972, vol. 1, p. 457.

Pour toute mention ultérieure de la référence, on met *Titre abrégé*, page(s) citée(s), s'il n'y a pas d'ambiguïté quant à l'auteur de l'ouvrage :

⁴ *Sermons*, vol. 1, p. 541.

Exemple d'une monographie scientifique :

²² F. Dubost, *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale (XII^e-XIII^e siècles)*, Paris, Champion, 1991, vol. 1, p. 297.

Pour toute mention ultérieure de la référence, on met Nom, *Titre abrégé*, page(s) citée(s) :

²⁵ Dubost, *Aspects fantastiques*, vol. 1, p. 303-311.

Ouvrage collectif, actes de colloque :

Titre, éd., Prénom(s) abrégé(s), Nom(s) de(s) directeur(s) de l'ouvrage, Lieu, Éditeur, année, pages. NB : on met « éd. » quelle que soit la langue d'origine de l'ouvrage ; on traduit le nom du lieu en français lorsqu'une traduction existe (ex : Venise, Londres).

Exemple :

⁴⁵ *L'enciclopedia medievale*, éd. M. Picone, Ravenna, Longo, 1994.

Pour toute mention ultérieure de la référence, on met *Titre abrégé*, éd., Nom(s), page(s) citée(s) :

⁴⁸ *L'enciclopedia*, éd. Picone, p. 324-333.

NB : pour tous les ouvrages, on n'indiquera pas la collection, mais seulement le lieu et l'éditeur.

Thèse :

Prénom abrégé, Nom, *Titre*, type de thèse, nom de l'université, année.

Exemple :

¹⁷ P. Schandel, *Le Maître de Wavrin et les miniaturistes lillois à l'époque de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire*, thèse de doctorat, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1997.

Pour toute mention ultérieure de la référence, on met Nom, *Titre abrégé*, page(s) citée(s) :

²² Schandel, *Le Maître de Wavrin*, p. 56.

NB : *ibid.* est la seule abréviation autorisée pour indiquer une référence, à utiliser dans un seul cas : quand une référence ultérieure cite la même page du même ouvrage (article, chapitre, édition, monographie) mentionnée dans la note qui précède immédiatement.

Exemple :

⁵⁶ Camille, « The King's New Bodies », p. 402.

⁵⁷ *Ibid.*

Site internet :

En cas de renvoi à un site internet, il est demandé, pour des raisons de mise en page, de privilégier les références courtes (renvoi simplement au nom du site, ou à l'une de ses parties) plutôt que les adresses IP à rallonge.

Exemple :

⁵⁶ Entrée « montrer » du *Dictionnaire du Moyen Français* consultable sur le site de l'ATILF.

Et non :

⁵⁶

http://atilf.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?LEM=montrer;ISIS=isis_dmf2012.txt;OUVRIR_MENU=2;s=s0f2925f8;LANGUE=FR;AFFICHAGE=0;MENU=menu_dmf